Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommaire

La Suisse – petite société	
dans un grand monde	2
Civisme	6
Communications officielles – Conseil fédéral	9
- Mutation	11
– Fonds de solidarité	11
Pages locales	12-16
Le congrès des Suisses de l'étranger	17
Ministre Jaccard prend sa retraite	21
Coindulivre	22
Campdeski	22

Fondation de sociétés Développement d'affaires Gestion commerciale Contrat de partage d'héritage

Pour la représentation de vos intérêts économiques, financiers, juridiques ou fiscaux en Suisse, veuillez écrire à:

Fiduciaire Sven Müller

lic. ès sc. comm.

Birkenrain 4 CH-8634 Hombrechtikon ZH

Téléphone: national (CH) (055) 42 21 21 international + 41 55 42 21 21 Télex: 87 50 89 sven ch

Télégramme: TLX875089 Mueller Hombrechtikon

Langues: français, anglais, allemand, portugais

(Nouvelle adresse depuis octobre 1982)

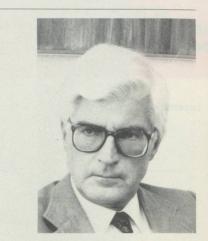
La Suisse – petite société dans un grand monde

Je me propose de développer quelques réflexions sur la Suisse dans un contexte international, une Suisse que j'appellerai une petite société dans un grand monde. Car, en effet, je défendrai la thèse que la Suisse est une petite société, même si chez nous il existe des «grandes sociétés».

Mais je vais aussi essayer de montrer que dans la petite société qu'est la Suisse, malgré son espace limité, on y trouve aussi des grandeurs. C'est justement parce que la Suisse est petite qu'elle doit aspirer à cette grandeur, si elle veut s'imposer dans ce grand monde et survivre. Nous avons toujours eu chez nous, dans tous les domaines, un véritable besoin de grandeur, comme l'écrivain romand Charles-Ferdinand Ramuz l'a constaté.

C'est intentionnellement que je ne parle pas de la Suisse en tant que communauté. Les Suisses n'ont en commun que leur diversité. La conception de la communauté implique la présence de forces et de facteurs qui unissent, comme par exemple le sang, la langue, la foi ou l'abandon total mais volontaire de soi-même à un ordre ou un certain mode de vie. Or tout ce que nous considérons comme caractéristique pour la Suisse est centrifuge. Une communauté implique également le partage. Or tout Suisse veille jalousement sur sa propriété, son patrimoine, bref, sur tout ce qu'il accumule au courant de sa vie.

Ce ne sont donc pas leurs traits communs qui ont uni les Suisses, mais au contraire ce qui les distingue les uns des autres. La Suisse n'est devenue une nation que par un acte de volonté. Par conséquent, la structure politique et sociale de notre société repose sur



Mario Ludwig (né en 1923) a fait des études de droit aux Universités de Genève, Berne et Yale (USA) qu'il couronna par un titre d'avocat.

De 1949–53, il travaille auprès d'Esso Standard Oil aux USA et en Suisse. De 1953–69 il est directeur de «International Federation of Cotton and Allied Textile Industries», d'abord en Angleterre et depuis 1963 à Zurich. De 1970–72, il est Directeur général des Agences «Dr Rudolph Farner» (publicité et relations publiques) à Zurich.

Depuis 1972 il est directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale à Zurich et à Lausanne.

Activités politiques au niveau fédéral, cantonal et communal, en tant que membre du Parti radical-démocratique, membre de diverses commissions internationales qui s'occupent d'affaires économiques mondiales; il est également l'auteur d'études politico-économiques à caractère sociologique.

l'idée du contrat. Elle n'est pas le résultat d'une création ayant pris forme sur des bases historiques. Elle se rapproche beaucoup plus de l'idée du «contrat social», tel que Jean-Jacques Rousseau l'a conçu quelques siècles plus tard. Cette origine contractuelle de notre société a eu des conséquences logiques sur la forme d'Etat qui fut adoptée pour la Suisse plus tard, c'est-à-dire la Confédération. Cependant, une confédération n'est rien d'autre qu'un engagement contractuel sur le plan politique: